

Aujourd'hui 250 millions de membres de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge sont prêts à accomplir de tels gestes pour sauver la vie et alléger les souffrances de tous ceux qui sont victimes de catastrophes naturelles ou de désastres causés par l'homme.

Hier comme aujourd'hui, le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge tire sa conviction de cette capacité à s'émouvoir devant les souffrances des autres et à en refuser le caractère inéluctable.

*
* *
*

GESTE HUMANITAIRE

Texte de référence

C'est aujourd'hui la Journée mondiale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Pour le Mouvement tout entier. Pour ces millions de membres et de volontaires (dont 90 millions de jeunes!) des 148 Sociétés nationales. Pour les collaborateurs et délégués de la Ligue et du CICR.

Il y a cette année une triple raison de célébrer cette Journée. Deux anniversaires et des «cadeaux d'anniversaire», au service d'une même cause: «protéger la vie humaine».

Premièrement, c'est la journée anniversaire de la naissance de notre fondateur, Henry Dunant. Et avec lui, de la naissance d'une vision, d'une action et d'une organisation.

Mais c'est aussi, seconde raison, la Journée mondiale 1989, année de la commémoration du 125^e anniversaire de la Première Convention de Genève de 1864 et du 40^e anniversaire des Conventions de Genève de 1949.

Et enfin, troisième raison, répondant à la demande de leurs Sociétés nationales, plusieurs gouvernements ont annoncé aujourd'hui un **Geste Humanitaire** marquant le 125^e anniversaire du Mouvement et illustrant, mieux que tous les discours, l'esprit qui guide l'action de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

1. En 1859, Henry Dunant fut horrifié de voir comment l'on abandonnait sur le champ de bataille de Solferino des milliers de soldats hors de combat, mourant de leurs blessures, de soif et de faim.

Peut-on aujourd'hui ne pas être horrifié par les violences arbitraires, inutiles ou intolérables, qui s'exercent dans le monde sur tant de personnes, et ne pas vouloir que cessent des actes de cruauté indignes de l'humanité?

Peut-on ne pas agir et mettre tout en œuvre pour protéger la vie et alléger les souffrances de tous ceux qui sont, accidentellement ou injustement, les victimes de désastres causés par l'homme ou de catastrophes naturelles?

Hier comme aujourd'hui, le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge tire sa conviction de cette capacité à s'émouvoir devant les souffrances des autres et à en refuser le caractère inéluctable.

«La guerre, disait Henry Dunant, cette science du désordre, ne tue pas seulement le corps, mais trop souvent aussi elle tue l'âme. Elle abaisse, elle corrompt, elle flétrit, elle dégrade. Devant elle, devant ses exigences, il ne peut y avoir ni liberté, ni fraternité, ni famille, ni ami, ni voisin, ni même de conscience». Et il poursuivait:

«L'ennemi, notre véritable ennemi, ce n'est pas la nation voisine, c'est la faim, le froid, la misère, l'ignorance, la routine, la superstition, les préjugés» (d'après H. Dunant, *L'avenir sanglant*).

Le Mouvement d'Henry Dunant est devenu la plus grande institution humanitaire du monde. Tous ses membres ont un but commun: porter assistance à ceux qui souffrent, quelles que soient leur nationalité, leur race, leur condition, leur religion ou leurs opinions politiques.

Les Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge enseignent les premiers secours dans le monde entier. Déployant leur drapeau, symbole de neutralité, les membres du Mouvement sont présents dans tous les points chauds de ce monde en proie aux conflits. Ils sont toujours parmi les premiers à arriver sur les lieux, qu'il s'agisse d'un tremblement de terre, d'une inondation, d'un conflit ou d'une famine.

Les délégués du Comité international de la Croix-Rouge vont à travers le monde apporter protection aux prisonniers de guerre et aux détenus de sécurité. Ils protègent et aident les victimes civiles des conflits, leur fournissent protection et assistance médicale, s'efforcent de réunir les familles que les événements ont séparées. Enfin, ils s'efforcent de faire comprendre et accepter aux combattants les règles du droit international humanitaire.

Quand un désastre survient, les délégués de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge s'envolent immédiatement vers le lieu de la catastrophe, pour porter secours aux victimes.

A travers le monde, les volontaires et le personnel du Mouvement portent assistance à ceux qui ont tout perdu, y compris leur pays, agissant parfois au péril de leur vie. Ils protègent les enfants du drame de la désertification, en plantant des arbres et en creusant des puits. Ils protègent également les victimes du SIDA de l'hostilité d'une société qui tendrait à les exclure.

Henry Dunant rêvait d'un Mouvement universel et neutre, rassemblant des hommes et des femmes motivés qui «interviendraient en tout temps et en tout lieu», lorsqu'une action s'avérerait nécessaire.

125 ans plus tard, l'organisation dont il rêvait est une réalité. Mais partout dans le monde, la nécessité de protéger la vie humaine est plus grande que jamais.

2. Abordons maintenant la seconde raison qui, cette année, donne à cette Journée mondiale une signification particulière.

Il y aura bientôt 125 ans, le 22 août 1864, la *Première Convention de Genève était signée*. En prenant cet engagement décisif pour un monde plus humain, les gouvernements, pour la première fois, garantissaient la protection des victimes sur les champs de bataille.

Hier comme aujourd'hui, l'efficacité de la chaîne de solidarité, d'amour et de compréhension de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge dépend du soutien et de la collaboration des Etats, qui se sont unis pour l'humanité et engagés à protéger la vie humaine par le plus universel des traités.

A l'horizon de l'an 2000, la solution des grands problèmes de notre temps est inséparable du respect des valeurs universelles sur lesquelles se fonde l'action humanitaire. Qu'il s'agisse de protéger la vie humaine ou d'alléger les souffrances, de lutter contre la faim et la maladie, de promouvoir la détente et la coopération, aucun progrès durable ne peut être accompli s'il n'est accompagné de mesures qui sauvegardent la vie et la dignité de tout être humain.

Mais il faut lutter pour que cette conscience et ce réalisme nouveaux l'emportent et entraînent une conversion des énergies et des volontés; pour qu'apparaisse clairement cette convergence entre les intérêts de tous ordres et les valeurs humaines de toute civilisation; pour que prédomine une nouvelle attitude, fondée non seulement sur la justification morale et l'urgence d'une action humanitaire, mais également sur son opportunité et sa nécessité.

Les tendances à reléguer l'humanitaire dans l'accessoire, au nom d'impératifs politiques immédiats, demeurent certes prédominantes. Les faits ne cessent quotidiennement de contredire les principes. Cependant la cessation des hostilités, l'ouverture de négociations dans de nombreuses régions en conflit, les progrès réalisés en matière de désarmement et dans le domaine des droits de l'homme constituent des signes favorables à une reprise de l'initiative et de l'offensive humanitaires.

La volonté de dialogue, de réconciliation et de paix n'est donc pas vaine; l'action des Nations Unies, la détente et la coopération entre les grandes puissances, la recherche d'un règlement pacifique des conflits, ont déjà permis de redonner espoir et courage à des peuples entiers, d'alléger leurs souffrances et d'épargner des vies.

Ces faits ne nous conduisent ni à un optimisme facile ni à un pessimisme défaitiste.

La preuve est faite depuis 125 ans que les idéaux humanitaires ne sont pas des chimères. Avec la collaboration et le soutien des Etats parties aux Conventions de Genève, l'action humanitaire de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge a permis de sauver des millions de victimes de la mort, du mépris et de l'oubli.

Mais combien sont-ils aujourd'hui — d'hommes, de femmes, d'enfants — à espérer dans le monde entier la protection et l'assistance auxquelles ils ont droit?

Combien sont-ils à lancer cet appel du fond de leur détresse et de leur solitude? Des dizaines, des centaines de milliers.

Aucun être humain, aucun gouvernement, ne peuvent et ne doivent demeurer sourds à ces appels et insensibles à la souffrance de tant de victimes. Mais il faut pour cela une mobilisation humanitaire de toutes les forces vives, qui aura pour buts:

- d'inculquer dans la conscience des responsables politiques le «réflexe humanitaire»,
- de renforcer les courants d'opinion favorables au respect des principes humanitaires,
- de faire connaître l'efficacité et l'impartialité de notre action au service de toutes les victimes, en vue d'augmenter la liberté et les moyens d'action du Mouvement.

Action persuasive de tous les instants et objectif prioritaire du Mouvement pour la prochaine décennie, cette mobilisation humanitaire doit entraîner l'adhésion des Etats et des opinions aux idéaux et principes de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

Cette Journée mondiale doit y contribuer et jeter les bases d'un engagement renouvelé, auquel les Etats seront conviés à l'occasion des cérémonies marquant l'anniversaire des Conventions de Genève, le 22 août 1989, à Berne, et, le 13 octobre 1989, à New York, en marge de l'Assemblée générale des Nations Unies.

3. Mais il y a une troisième dimension, la plus immédiate et la plus concrète, que le Mouvement a voulu donner à cette Journée mondiale et qui rejoint précisément cette volonté de ***mobilisation humanitaire***.

Nous avons souhaité que les Etats, ayant une Société nationale de Croix-Rouge ou de Croissant-Rouge, marquent le 125^e anniversaire non seulement par des vœux, mais également par un effort spécial — ni exorbitant, ni forcément spectaculaire — qui favorise l'action permanente du Mouvement et serve ainsi, directement ou indirectement, à protéger, à secourir, à améliorer le sort de personnes démunies, découragées, oubliées.

Telle est la demande adressée à leurs gouvernements respectifs par de

nombreuses Sociétés nationales, dans l'espoir de susciter sur les cinq continents une série de gestes humanitaires, faisant écho au geste humanitaire de Henry Dunant.

Cet appel a été entendu. En effet, selon les informations qui nous ont été communiquées par les Sociétés nationales et, pour certains pays, par les autorités elles-mêmes, de nombreux Gouvernements ont décidé d'un tel geste humanitaire, pour marquer le 125^e anniversaire du Mouvement.

Comme vous pourrez le constater, ces gestes des gouvernements se traduisent le plus souvent par des mesures très concrètes: mesures en faveur de personnes réfugiées ou déplacées, mesures en faveur de familles séparées ou de personnes détenues, mesures financières et administratives en faveur des Sociétés nationales, mesures éducatives favorisant la diffusion des principes et du droit international humanitaire, mesures législatives — telles la ratification des Protocoles additionnels ou l'adoption d'une loi de protection de l'emblème.

Cadeaux d'anniversaire de chaque Etat à la Société nationale, messages de compassion et de conciliation, ces gestes humanitaires marquent de façon très spéciale 125 ans de solidarité avec les victimes de conflits et de catastrophes, 125 ans de fidélité à nos principes fondamentaux et d'unité par-delà les frontières et les différences.

C'est la raison pour laquelle ces gestes humanitaires sont enregistrés dans le Livre d'or ouvert depuis quelques jours à la signature des représentants des Etats.

Il est probable que d'autres gestes humanitaires seront annoncés dans un proche avenir. Nous sommes confiants que de nombreux Etats saisiront cette occasion et ajouteront une nouvelle page au Livre d'or, qui demeurera ouvert jusqu'au 22 août 1989.

Tout geste humanitaire contribue à forger un esprit d'entraide, d'entente et de coopération. Au poing menaçant, il oppose la main tendue et parvient, au cœur de la violence et du désastre, à établir un lien de confiance et de fraternité.

Tout geste humanitaire contribue à promouvoir un esprit de paix, parce qu'il ne repose pas sur la domination et la peur, mais sur le respect de la personne humaine: il démontre que, devant la souffrance, les hommes peuvent cesser d'être ennemis ou indifférents, et porter secours à leurs semblables.

Les gestes humanitaires annoncés aujourd'hui en appellent d'autres. Tous contribueront à l'établissement d'un climat de confiance, à la mobilisation nécessaire pour faire face aux urgences humanitaires et à la construction d'un monde plus fraternel, plus juste et plus pacifique.